

Géométrie des expansions et contractions historiques de la polysémie lexicale

(mai 2020)

L'éventail des sens d'un mot (sa **POLYSÉMIE**, terme introduit par Michel Bréal dans son *Essai de sémantique* en 1897) est sujet au fil des siècles à des **fluctuations** de deux ordres opposés,

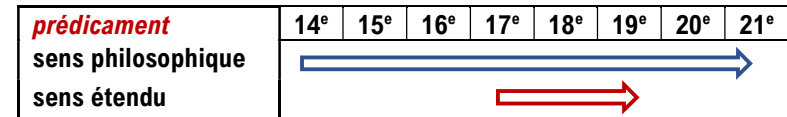
- ⇒ des **EXPANSIONS** quand le mot commence à être employé en référence à une chose, une personne, une situation, une propriété, etc. nouvelle,
- ⇒ et des **CONTRACTIONS** quand un de ses emplois sort de l'usage (soit parce que son référent disparaît des échanges langagiers, par ex. un artefact sorti de l'usage courant, soit parce qu'un autre mot commence à véhiculer ce sens, il s'agit alors d'un changement de désignation).

Les articles du *Trésor de la Langue Française Informatisé* sont complétés par une **Notice étymologique et historique** qui permet de suivre l'expansion de la polysémie de chaque mot (à l'exception de rares termes techniques dont l'extension – c'est-à-dire le champ de ses référents – est resté minimal, sans avoir donné lieu à des emplois sémantiquement dérivés). Quiconque consulte ces notices constate que certains sens qui y figurent sont sortis de l'usage des locuteurs du 21^e siècle, mais comment dater ce dépérissement progressif ?

On peut classer les repérages auxquels s'exercent les philologues par degré de difficulté croissante. À l'aide d'un vaste corpus textuel couvrant toute l'histoire du français (en priorité FRANTEXT, administré par le CNRTL de Nancy) ces derniers peuvent enregistrer toutes les occurrences d'un mot dans le corpus (moyennant des variations orthographiques en ancien français) et associer à cet ensemble d'occurrences une première et une dernière attestation.

Ainsi la recherche de **prédicament(s)** dans la base FRANTEXT intégrale fournit 93 occurrences entre 1330 et 1937. Le terme est philosophique et concerne les catégories d'Aristote. Cependant il se rencontre aussi, par extension, dans un sens plus large « situation, réputation », en collocation avec *bon/mauvais*

dans neuf occurrences comprises en 1624 et 1857. On peut en conclure à l'échelle des siècles que ce mot, dans son emploi philosophique, est attesté du 14^e au 20^e siècle (et qu'aussi longtemps que des philosophes étudieront les catégories d'Aristote, le terme sera disponible dans son usage étroit). Dans les limites de ce premier intervalle de temps, l'emploi étendu de *prédicament* est associé à un second intervalle plus étroit, du 17^e au 19^e siècle.



Dans cet exemple, le repérage de la première et de la dernière attestation dans un sens particulier (ici « situation, réputation ») n'est pas plus délicat que celui de toutes les attestations du mot, parce que le nombre des sens est très limité et que le sens étendu est repérable en priorité à l'aide du contexte *bon/mauvais* ~ .

Mais ce repérage est plus difficile si le nombre des occurrences enregistrées et celui des sens distingués par les dictionnaires sont plus élevés. Une méthode complémentaire consiste à repérer dans la succession des dictionnaires le flux des entrées (apparition et disparition). Ainsi la collection des dictionnaires rassemblée par le CNRTL et l'université de Chicago :

- <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=pr%C3%A9dicament> mentionne **prédicament** dans le sens étendu, de la 1^{ère} éd. du Dictionnaire de l'Académie en 1694 à la 6^e de 1835 et Littré la mentionne encore dans son dictionnaire de 1872, mais sans exemple du 19^e siècle, et la 8^e éd. du Dictionnaire de l'Académie datée de 1935 ne mentionne plus que le sens philosophique. Cette méthode peut donc se révéler efficace, mais il faut garder à l'esprit que les lexicographes (et particulièrement Émile Littré) tendent à conserver la mention d'un emploi aussi longtemps qu'ils en une

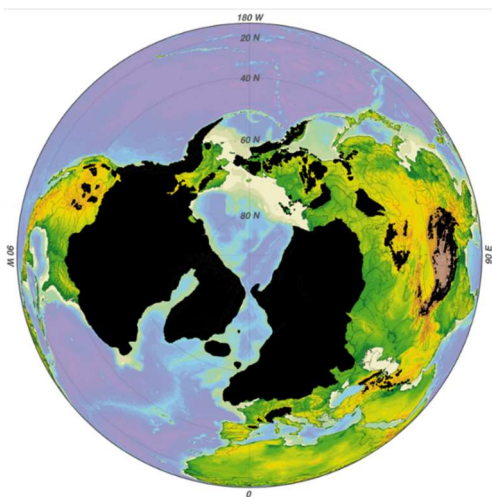
attestation littéraire, donc bien au-delà de l'usage commun (ou « interlocutoire »).

En tout état de cause, les notices historiques du TLFi sont exploitables pour enregistrer l'expansion et, dans une moindre mesure, la contraction de la polysémie d'un mot, à condition d'être « **distillées** », c'est-à-dire réduites à un ensemble limité d'« attestations séculaires » (à l'échelle des siècles). Sur cette base, il est possible de tirer parti des bases de la théorie des graphes pour construire un jeu d'arbres séculaires destinés à enregistrer chaque expansion ou contraction de l'éventail des sens du mot.

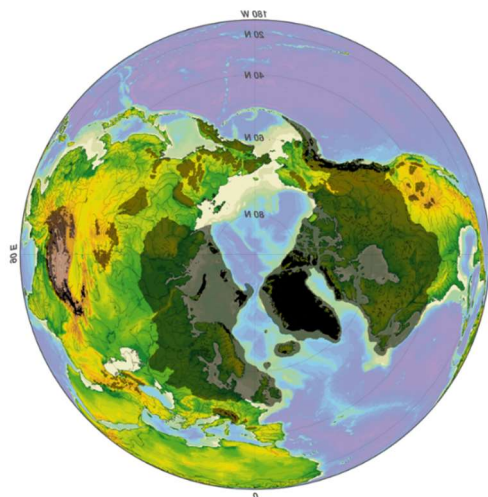
Au final, la succession de ces « arbres séculaires » fournit un « **graphe arborescent enraciné dynamique** » destiné à retracer ces fluctuations, comme le font par exemple les paléoclimatologues qui enregistrent l'expansion ou la contraction des étendues des glaciers et des banquises en fonction de la température moyenne des océans et de la masse des espaces glaciaires, non plus à l'échelle des siècles, mais des millénaires :

► https://commons.wikimedia.org/wiki/File:lceage_north-interglacial_hg.png.

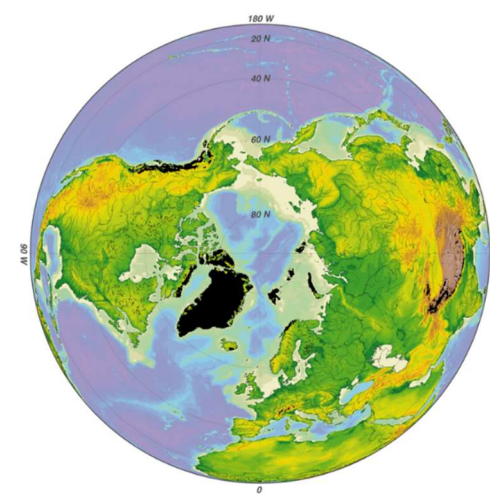
Exemple d'évolution de la glaciation de l'hémisphère nord entre une période glaciaire et une période interglaciaire durant l'ère quaternaire



Période de couverture glaciaire maximale



Période de réduction de la couverture glaciaire



Période de couverture glaciaire minimale
(« inter-glaciaire »)

Le fichier ***Pour une modélisation graphique de l'évolution historique de la polysémie lexicale*** constitue le premier volet du rapport de recherches. Les trois volets suivants, diffusés en juin, juillet et août 2020 seront consacrés à

trois jeux de fiches du *Lexique Historique des Polysèmes du français actuel* (LexHiPol) en chantier.